

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 A VOUZIER**

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER (arrivée à 18h30) et Françoise PAYEN, et Messieurs Claude ADAM, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Francis SIGNORET, Benoit SINGLIT et Gérard SOUDANT.

Représenté : Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM.

Absents excusés : Messieurs Jacques BOUILLON, Yann DUGARD, Ludovic PHILIPPE et Jean-Pol RICHELET.

Absents non excusés : Madame Régine BRUSA et Monsieur Tony BESANCON.

Personnel communautaire présent : Monsieur Maël FOURRIER-DAVID, Directeur Général des Services, Madame Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe et Madame Clémence BREHAUX, Assistante de Direction.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00 et remercie les membres du Bureau communautaire de leur présence.

Il indique que 2 points concernant le marché de construction du Centre Aquatique sont à ajouter à l'ordre du jour de manière à créer des sanitaires complémentaires dans le local change bébé :

- Autorisation de signature par le Président d'un avenant du Lot n°10 – Suppression d'une cloison
- Autorisation de signature par le Président d'un avenant du Lot n°11 - Electricité

Monsieur André MALVAUX est élu secrétaire de séance.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 23/06/2015

Aucune remarque n'étant apportée, les membres du Bureau communautaire APPROUVENT le compte rendu de la séance du 23 juin 2015, à l'unanimité.

2) Soutien aux associations : examen de demandes d'aides ponctuelles

Monsieur Frédéric COURVOISIER-CLEMENT indique que dans le cadre du nouveau dispositif de soutien aux associations, la commission Sport, vie associative, Culture s'est réunie le 9 septembre dernier pour examiner des demandes d'aides ponctuelles.

Conformément à la délégation que le Bureau communautaire détient, ce dernier est invité à délibérer sur les demandes suivantes :

Porteur du projet	Description	Subvention sollicitée	Avis de la commission
Association Les Tourelles	Demande de soutien supplémentaire sur l'action Grand 8 Marionnettes, décentralisation sur les territoires du festival des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières	1 200,00 €	1 200.00 €
Richesses d'Ardennes	Demande d'aide pour la réalisation d'une plaquette de promotion	450,00 €	15% d'une dépense éligible de 840 €, soit 130 € avec complément possible en fin d'année.
Ames Stéphanoises	Demande d'aide pour l'organisation d'un spectacle sur "comment la guerre 14/18 a été vécue à St-Etienne-à-Ames" les 23 et 30 avril 2016	1 000,00 €	1 000.00 €
Club Nautique Vouzinois	Demande d'aide pour l'organisation d'un déplacement à Agen à l'occasion des championnats de France Minimes de natation du 22 au 26/07/15	600,00 €	15% soit 330.00 € avec complément possible de 270 euros en fin d'année
Amicale de Savigny	Demande d'aide pour l'accueil d'une semaine de jeunes en camp. Réalisation d'une fresque souvenir. Découverte de sites touristiques. Réalisation d'une plaquette souvenir.	1 000,00 €	326.00 € (correspond au déficit de l'action)
GDA de l'Argonne	Soutien aux jeunes agriculteurs pour l'adhésion au GDA de l'Argonne	960,00 €	640.00 € (4 soutiens à l'adhésion de 160 € pour 2015)
Maison de la Nature	Demande d'aide pour la réalisation du projet d'éducation à l'alimentation présenté dans le cadre du plan d'action régional pour une offre alimentaire sûre, diversifiée et durable	1 575,00 €	1 575.00 €

Les membres du Bureau communautaire DECIDENT d'accorder les subventions telles que proposées et présentées ci-dessus, à l'unanimité.

3) Habitat : examen d'une demande de subvention pour rénovation de toiture

Madame Karine ODIENNE explique que conformément à la délibération qu'il détient, le Bureau communautaire doit étudier le dossier de demande de subvention suivant pour la rénovation de toiture. Elle informe les membres du Bureau communautaire que seul ce dossier a été déposé.

Prénom Nom	Commune	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. et Mme Christian JUPIN	08250 MOURON	9 792,71 €	8 366,12 €	1 254,92 €

Montant total attribué en 2015 au titre de ce dispositif :

Toiture	2 754,92 €
Façade	1 820,00 €

Plus aucune remarque n'étant apportée, le Bureau communautaire DECIDE d'accorder la subvention de 1 254.92€ à Madame et Monsieur JUPIN pour la rénovation de leur toiture, à l'unanimité.

4) Avenants au marché de travaux du centre aquatique

Monsieur Maël FOURRIER-DAVID indique que la réglementation est très stricte en matière d'accueil du public. Notamment, il est interdit de mélanger du flux « scolaire » avec du flux « Public ».

Ce point a été abordé avec les candidats à la future Délégation de Service Public qui ont soulevé une perte d'exploitation dans l'hypothèse où l'espace forme devrait être fermé durant l'accueil du public Scolaire.

Afin de permettre l'ouverture de cet espace à tout moment, il a été proposé de créer deux sanitaires supplémentaires en supprimant le local change bébé et implique des propositions d'avenants à différents lots.

Les propositions suivantes relèvent de la compétence du Bureau communautaire par délégation du Conseil (marchés de moins de 207 000€ HT). Une proposition d'avenants sera également soumise au prochain Conseil.

- Avenant n°1 Lot 10 « Equipements piscine / Vestiaires » avec la société NAVIC

La délibération DB2013/45 du Bureau du 18/12/2013 a attribué le marché de construction d'un centre aquatique communautaire, lot n°10 Equipements piscine/Vestiaires à l'entreprise NAVIC pour un montant de 119 347€ HT. Compte tenu de la nécessité de créer deux sanitaires en remplacement du local « change bébés » afin d'accueillir les scolaires concomitamment avec les abonnés à l'espace bien être ; il est proposé au Bureau communautaire :

- D'ACCEPTER qu'un avenant n°1 au marché avec l'entreprise NAVIC soit conclu, tel que figurant en annexe de la présente, entraînant une plus-value de 310€ HT.
- DE CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir

Les membres du Bureau communautaire AUTORISENT le Président à signer l'avenant 1 du Lot n°10, à l'unanimité.

- Avenant n°3 Lot n°11 – Electricité – Entreprise Inéo Industrie et tertiaire Est

La délibération DB2013/45 du Bureau communautaire du 18/12/2013 a attribué le marché de construction d'un centre aquatique communautaire, lot n°11 Electricité Courants Forts/Faibles à l'entreprise Inéo Industrie et Tertiaire Est pour un montant de 175 000€ HT ;

La délibération du Bureau communautaire du 18/05/2015 a accepté les avenants n°1 et n°2 conclus pour le changement de dénomination sociale de l'entreprise et des travaux complémentaires engendrant une plus-value de 24 444€ HT ;

Sur avis favorable remis par la commission d'appel d'offres réunie le 17/09/2015, il est proposé au Bureau communautaire:

- D'ACCEPTER qu'un avenant n°3 au marché avec l'entreprise INEO INDUSTRIE ET TERTIAIRE EST soit conclu, tel que figurant en annexe de la présente, entraînant une plus-value de 1 400€ HT.
- DE CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir

Les membres du Bureau communautaire ACCEPTENT la signature de l'avenant 3 du Lot N°11 – Electricité, par le Président, à l'unanimité.

Plus aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Président lève la séance à 19h50.

Fait à Vouziers, le 5.16.15

Le Président

Francis SIGNORET

